



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

CARITAS Fribourg
Freiburg

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09

www.fr.ch/dsas

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 13 avril 2011

Communiqué de presse

Désendettement: la collaboration avec Caritas Fribourg s'intensifie

Partenaire principal de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) dans le domaine du désendettement, Caritas Fribourg s'est vu attribuer un mandat supplémentaire. Son service de désendettement travaillera durant deux ans sur un projet pilote lié à la prévention auprès des élèves des écoles professionnelles et des semestres de motivation.

Des cours modulables pour apprentis

L'endettement est devenu un vrai fléau dans notre société et il touche de plus en plus de personnes, de plus en plus tôt dans leur parcours de vie. Dans la foulée de l'Année européenne contre la pauvreté et l'exclusion marquée en 2010, la directrice de la santé et des affaires sociales Anne-Claude Demierre a donc mandaté Caritas Fribourg, afin de sensibiliser les jeunes apprentis ou participants à des semestres de motivation (SEMO) à la thématique de l'endettement.

Des interventions sous forme d'ateliers modulables ont été proposées aux directions des divers établissements. Leur but: développer et renforcer les capacités des jeunes à maintenir durablement une situation financière personnelle équilibrée.

La DSAS a prévu de collaborer sur deux ans avec une quarantaine de classes d'écoles professionnelles (élèves de 2^e année) et 7 classes de SEMO. Près de 80 apprentis de première année de l'administration cantonale sont également intégrés au projet. Les modules de deux fois 45 minutes aborderont des thèmes tels que la gestion des ressources financières, la planification des dépenses et l'identification des situations à risque.

Actuellement, cinq écoles sont déjà inscrites à ce programme, pour une totalité de 16 modules:

- > Institut agricole de l'Etat de Fribourg IAG
- > Ecole professionnelle artisanale et commerciale de Bulle EPAC
- > Ecole professionnelle Santé Social de Grangeneuve ESSG
- > Ecole professionnelle artisanale et industrielle EPAI
- > SEMO REPER

Un soutien via le Fonds cantonal de désendettement

Caritas Fribourg est également partenaire de l'Etat dans le cadre de l'utilisation du Fonds cantonal de désendettement. C'est son service de désendettement qui adresse la grande majorité des dossiers à la Commission cantonale d'utilisation du Fonds. Créé en 2006, ce dernier est pourvu de 1 400 000 francs. Il soutient des personnes dans un processus de désendettement, avec pour but leur réintégration dans la société.

L'aide attribuée par le Fonds est remboursable sur une période pouvant aller jusqu'à quarante-huit mois. Elle ne porte pas intérêts. Les bénéficiaires doivent néanmoins déjà avoir fourni des efforts d'assainissement de dettes et témoigner d'une situation financière stable et d'un revenu suffisant pour suivre un plan de remboursement. En 2010, six prêts ont été totalement remboursés et autant de personnes ont reçu un soutien du Fonds, pour un montant global de 204 450 francs. Vingt-deux prêts sont toujours en cours de remboursement et 38 dossiers font actuellement l'objet d'une analyse par Caritas Fribourg.

Depuis son instauration, le Fonds cantonal de désendettement a soutenu 40 personnes. 18 ont totalement remboursé les sommes prêtées.

Enfin, en matière de désendettement, Caritas propose également une «hotline» gratuite *SOS Info dettes* (0800 708 708, lundi à jeudi de 10h00 à 13h00) qui propose des conseils aux personnes concernées.

Contact

—

DSAS, Service de l'action sociale, François Mollard, Chef de service, T +41 26 305 29 92 (14h00-16h00)
Caritas Fribourg, Petra Del Curto, Directrice, T +41 26 321 18 56

Communication

—

DSAS, Claudia Lauper, conseillère scientifique, T +41 26 305 29 02, M +41 79 347 51 38